



## une LETTRE pour GRENOBLE

N°05 DU 24 JANVIER 2005

### Des finances "dans le rouge"

Le Conseil Municipal du lundi 20 décembre 2004 a voté le budget 2005.

Il a apporté la preuve de la manière singulière avec laquelle les vrais problèmes de Grenoble sont traités.

Les discours de doctes et la solidarité politique de façade de la majorité municipale conduite par Michel DESTOT ne doivent pas faire illusion.

#### Des choix aveugles

L'impréparation de certaines décisions telles que la programmation erratique du Cargo, la suspension des travaux du stade et de son parking suite à l'invalidation par le tribunal administratif des 2 permis de construire, le changement de sociétés délégataires de services publics accompagné de versement de très fortes indemnités, la participation au capital et le versement de 1M€/an au GF 38 ont eu un impact négatif sur les finances de la Ville.

#### Des dépenses de fonctionnement non maîtrisées

Le ratio Dépenses de fonctionnement / Population est supérieur à Grenoble de 30 % à la moyenne nationale des villes de même strate démographique, selon une source sérieuse qui est la Direction Générale des Collectivités Locales, Ministère de L'Intérieur.

#### Un impôt nouveau

Le transfert à la Métro de la collecte des déchets va se traduire par un impôt nouveau, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, frappant tous les Grenoblois, même pour les moins favorisés d'entre nous, jusqu'ici non imposables...

En compensation aucune baisse de la taxe d'habitation n'est par ailleurs prévue.

#### Une fiscalité locale pénalisante

Une pression fiscale qui augmente de plus de 11 % depuis 1999, place Grenoble dans le peloton de tête des communes de l'agglomération, de Rhône-Alpes et de France. La flambée des prix de l'immobilier et cette pression fiscale génèrent le cumul des handicaps en matière d'accessibilité au logement.

#### Une stratégie de désendettement dangereuse

L'endettement de la Ville, au cours des dernières années, a été constamment orienté à la hausse provoquant des déficits illusoirement stabilisés par l'inscription en budgets annexes des emprunts liés aux plus importantes opérations d'investissement : MC2, Bouchayer-Viallet, locaux d'activités économiques, stationnement.

Cette situation peut se révéler préoccupante si la durée de désendettement s'allonge. À ce jour, la durée de vie de la dette "explose" au-delà des limites tolérables ! Si, d'ici la fin du mandat, des décisions visant à augmenter la durée d'amortissement d'emprunts anciens et des emprunts nouvellement souscrits continuent d'être prises, la capacité de désendettement de Grenoble se trouvera dangereusement réduite et la fiscalité en augmentation...

#### Un gaspillage d'argent public

On ne manquera pas de s'étonner de l'ouverture, à quelques mois d'intervalle, de deux services publics aux missions identiques, l'un municipal "la Plateforme", dans l'ancien musée de peinture et le second à quelques mètres, "place Achard", géré par la Métro ?...

M. Destot et Migaud ne parleraient-ils plus d'une seule voix des projets urbains qu'ils ont en commun pour Grenoble ?

Celles et ceux qui nourrissent encore quelques illusions peuvent les quitter... En plus de la guerre des chefs, les finances de la Ville de Grenoble s'enfoncent dangereusement dans le Rouge.

**Henri Baile**

secrétaire départemental adjoint UMP  
président de l'association  
Grenoble avenir action projet

**Henri-Baile.com**

POUR PRENDRE CONTACT AVEC HENRI BAILE  
UMP - 9, place Paul Vallier - 38000 GRENOBLE  
Tél. 04 76 54 03 53 - Fax 04 76 42 46 18  
[www.henri-baile.com](http://www.henri-baile.com) - [info@henri-baile.com](mailto:info@henri-baile.com)